

Chers(es) Sociétaires et Amis (es)

1.- L'assemblée générale du Comité de la SMLH de La Seyne sur Mer, à laquelle vous êtes invités à participer, aura lieu le jeudi 27 novembre 2014 à 10heures 30 dans les locaux de l'hôtel-restaurant "Le Poséidon" - 255 avenue Charles de Gaulle à La Seyne sur Mer

Elle revêt une importance particulière dans la mesure où il sera procédé, conformément aux statuts, au renouvellement du bureau.

*Dans un souci d'économie, la présente lettre tient lieu d'appel à candidatures et de convocation.*

2.- L'assemblée générale sera placée sous la présidence d'honneur du Commissaire Général Lasserre, Président de la Section du Var.

L'ordre du jour sera le suivant :

- accueil des participants - mot de bienvenue du Président du Comité en exercice,
- honneurs au drapeau,
- compte rendu d'activités pour l'année 2013 - évolution des effectifs - rapport moral,
- compte rendu financier du Trésorier,
- questions diverses,
- désignation du bureau de vote,
- après présentation des candidats, élection du nouveau bureau suivie de sa mise en place (procédure rappelée en annexe),
- intervention et conclusion du Président de la Section du Var.

3.- Les membres du bureau actuel sollicitent le renouvellement de leur mandat

Toute candidature pour chacun de ces postes, d'un sociétaire à jour de sa cotisation, est recevable.

Elle doit être adressée statutairement au Président du Comité, accompagnée d'un CV succinct précisant le poste postulé (Président, Vice-Président, Trésorier ou Secrétaire), avant le 16 octobre 2014, soit au moins 6 semaines avant l'assemblée générale,

4.- A l'issue de l'assemblée, nous nous retrouverons autour d'un pot, suivi pour ceux qui le souhaitent, d'un repas.

Le menu qui vous est proposé et le prix du repas sont donnés en pièce jointe.

4.- Sont inclus dans ce courrier :

- le pouvoir pour l'assemblée générale du Comité de la Seyne sur Mer pour ceux ou celles qui ne pourraient pas être présents (es). Il doit être reçu par le Président du Comité avant le 22 novembre 2014.
- le bulletin de participation au repas à retourner avant le 6 novembre 2014.

5.- Souhaitant vous voir nombreux à notre assemblée générale, je tiens à vous assurer de toute mon amitié et de mon entier dévouement.

Le Président  
Paul Carmagnole

**Assemblée générale 2014**  
**Election du bureau**

**Membres du bureau sortant sollicitant un nouveau mandat**

Nom	Poste actuel	Poste postulé
M. le Capitaine de vaisseau P.Carmagnole	Président ( 2 <sup>ème</sup> mandat )	Président
M. J.Reversat	Premier vice-président (2 <sup>ème</sup> mandat)	Vice- président
M. le Générale de Brigade J. Orignac	Deuxième vice –président Délégué à l'entraide ( 1 <sup>er</sup> mandat )	Vice- président
M. Roger Heurtault	Troisième vice-président ( 2 <sup>ème</sup> mandat)	Vice-président
Mr le Colonel JB. Molines	Trésorier (1 <sup>er</sup> mandat)	Trésorier
M. le Capitaine de vaisseau D.Boullier	Secrétaire (2ème mandat)	Secrétaire

**Nouvelle candidature/Absence de candidature (procédures SMLH – fiche 331)**

Toute nouvelle candidature pour chacun de ces postes émanant d'un sociétaire à jour de sa cotisation, accompagnée d'un CV succinct et précisant le poste postulé doit être adressée au Président du comité en exercice avant le 16 octobre 2014.

En l'absence de candidatures déclarées, et dans ce cas seulement, des candidatures peuvent être acceptées ou même suscitées lors de l'assemblée.

**Principales règles en vigueur concernant l'élection du bureau**

Les membres du bureau sont élus chacun dans leur fonction au scrutin uninominal par l'assemblée pour un mandat de trois ans.

Pour être élus, les candidats doivent recueillir la majorité des votes des membres présents ou représentés à l'assemblée. Si la majorité n'est pas atteinte, le deuxième tour s'effectue à la majorité relative.

Le vote s'effectue à bulletin secret pour les postes où il y a pluralité de candidats. Il peut également être à bulletin secret, en cas de candidature unique sur un poste, à la demande d'un sociétaire présent.

L'ordre de préséance des vices présidents est réglementairement fixé par l'ancienneté de leur adhésion à notre association.



**POUVOIR**

à renvoyer pour le **22 novembre 2014**, à  
Monsieur le Capitaine de Vaisseau Paul Carmagnole  
24. Les genêts d'or  
210 rue de la Courtaude  
83140 Six-Fours les Plages

Je, soussigné (e)

NOM :

PRENOM:

Adresse :

Membre du Comité de La Seyne sur Mer de la SEMLH

N° de sociétaire:

à jour de ses cotisations,

donne pouvoir à M. /Mme

pour me représenter à l'assemblée générale du comité

de La Seyne sur mer le **27 novembre 2014** et prendre part à toutes les délibérations et tous les votes.

Date :

Signature

(précédée obligatoirement de la  
mention bon pour pouvoir)

**Assemblée générale du 27 novembre 2014**  
**Menu du Repas de clôture au restaurant Le Poséidon**

-

Le restaurant est sis 255 avenue général de Gaulle à La Seyne sur mer – entrée à proximité du feu rouge entre le carrefour de Mar-Vivo et Les Sablettes – possibilité de parking.

-

*Kir vin blanc, amuses-bouche*

*Carpaccio de saumon mariné aux baies roses et à l'aneth*

*Filet mignon Méridionale, garniture du moment*

*Moelleux au chocolat crème anglaise*

*Café*

*Vins inclus.*

**Montant du repas 30€ pour les Sociétaire 15€ pour les Veuves de Légionnaire sociétaires.**



---

**PARTICIPATION AU REPAS**

à renvoyer pour le **6 novembre 2014** au plus tard à :

Monsieur le Capitaine de Vaisseau Paul Carmagnole  
24. Les genêts d'or  
210 rue de la Courtaude  
83140 Six-Fours les Plages

Je, soussigné (e)

NOM :

PRENOM :

- participera seul (ou accompagné de

personne(s) ;

- ne participera pas ;

au repas organisé le

Date :

Signature :

**Important** : joindre à ce bulletin-réponse un chèque du montant correspondant à la participation (*30 euros par personne, 15 euros pour les Veuves de Légionnaire*), libellé **exclusivement** à l'ordre de la **SMLH, comité de La Seyne sur Mer.**